

Réunion du 7 septembre 2023 - 18h00

Ordre du Jour :

- Approbation du PV de la séance du 29 juin 2023 ;
- Bilan « *Cartes Avantages Jeunes 2023* » ;
- Organisation de la Marche pour Octobre Rose ;
- Organisation de la bourse aux jouets et matériels de puériculture du 8 octobre 2023 ;
- Date du Vide Grenier 2024 ;
- Date des « *Terrasses de Dracy 2024* » ;
- Informations du Président ;
- Date prochaine réunion.

Présents : Olivier GROSJEAN – Dominique PETITJEAN – Marie-Claude PALMACE – Danièle GODEY – Mireille MENAND – Christian WAGENER – Marie-Noëlle HOCQUET – Jean-Claude WURTZ – Michel BERNARD – Annie LEGRAND.

Excusés ayant donné procuration :

Martial BEUGNET procuration à Dominique PETITJEAN

Nathalie SCHOUMACHER procuration à Marie-Claude PALMACE

Jean-Bernard TUETÉY procuration à Mireille MENAND

Céline MICHARD procuration à Olivier GROSJEAN

Excusée : Josiane CARMINATI-LUCAS

Secrétaire de séance : Danièle GODEY

Le Président certifie :

- Que la convocation du Conseil d'Administration du C.C.A.S. a été faite le 30 août 2023 ;
- Que le nombre d'administrateurs en exercice est de 15.

APPROBATION DU PV DU C.C.A.S. DU JEUDI 29 JUIN 2023

Le Président invite les administrateurs à formuler des remarques sur la rédaction du procès-verbal de la réunion du jeudi 29 juin 2023. En l'absence d'observations, le C.C.A.S. approuve ce dernier à l'unanimité.

BILAN « CARTES AVANTAGES JEUNES 2023 »

Monsieur le Président rappelle que pour la cinquième année consécutive, le C.C.A.S. a adhéré au dispositif « *Avantages Jeunes* » où les jeunes de 11 à 18 ans peuvent à partir du 1^{er} septembre 2023 profiter de nombreux avantages (des tarifs exclusifs au cinéma, des entrées gratuites et des réductions pour les spectacles, des sites patrimoniaux, des séances de sport et des activités de loisirs...). Un site internet est particulièrement dédié à ce dispositif et recense les différentes réductions et/ou avantages qui sont à leur disposition.

15 dracysiens nés entre 2005 et 2012 se sont inscrits.

Ainsi la participation du C.C.A.S. à ce dernier s'élève à 135 €, soit 9 € par jeune.

Les inscrits ont été avertis, par courrier, de la réception de leur carte en mairie qu'ils doivent venir récupérer, muni d'une photographie d'identité.

ORGANISATION DE LA MARCHÉ POUR OCTOBRE ROSE

Comme les précédentes années, le C.C.A.S. s'est associé à la campagne de sensibilisation contre le cancer du sein, en organisant deux marches (5 km et 10 km). Ces parcours permettront de pour les visiteurs de découvrir voire même de redécouvrir les rues et chemins dracysiens le **dimanche 1^{er} octobre 2023**.

Les départs seront donnés de la Salle Polyvalente, puis un temps de convivialité se tiendra en extérieur sous les auvents. Comme lors de la précédente édition, l'Association « *Toujours Femme* » sera bien présente. Une participation de 5 € sera demandée aux marcheurs, reversée à l'association « *Toujours Femme* ».

→ RUBANS

Conformément aux décisions prises lors de la dernière séance concernant les rubans qui seront remis aux participants de la marche en contrepartie de leur contribution, des rubans ont été achetés auprès de l'entreprise « *COMPTOIR DE VIE* » en lien avec différentes associations qui aident au quotidien les patientes.

→ PARCOURS

Afin de sensibiliser les participants au patrimoine local, une fiche recensant les éléments remarquables /incontournables du village sera préparé et distribué au moment du départ (format A5 envisagé).

→ ECHAUFFEMENT

Cette année, en lien avec le Centre Orthopédique Médico Chirurgical de Dracy-le-Fort, un préparateur physique interviendra de 8h45 à 10h30 pour préparer les participants avec un échauffement.

→ PROJECTION D'UN FILM DE SENSIBILISATION :

Pour faire suite à la précédente réunion, un film de sensibilisation sera bien projeté dans la salle polyvalente. Un vidéoprojecteur sera prêté pour l'occasion par un conseiller municipal.

→ CHANGEMENT DE LA DÉNOMINATION DE LA MARCHÉ :

Il a été proposé par l'ancienne présidente de la Gymnastique Volontaire (VIGIER Françoise) que la marche organisée par le C.C.A.S. soit renommée « *la Dracysienne* », à l'image de la manifestation « *la Chalonnaise* ». Après concertation, les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. acceptent à l'unanimité cette nouvelle dénomination. L'affiche sera donc modifiée en conséquence.

→ MOMENT DE CONVIVIALITÉ

Tous les membres du C.C.A.S. sont invités à participer à ce moment de convivialité. Pour l'occasion, il sera proposé des boissons chaudes et fraîches ainsi que des produits de couleur rose.

ORGANISATION BOURSE AUX JOUETS ET MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE DU 8 OCTOBRE 2023

Monsieur le Président rappelle que la mise en place de la salle se fera le vendredi par le service technique communal.

Ouverture aux **exposants à 7 h 30** et au **public à 8 h**.

→ PERMANENCES

BUVETTE :

- 7 h : Martial BEUGNET (installation du bar) ;
- 7 h 30 : Marie-Claude PALMACE + Jean-Claude WURTZ (accueil des exposants) ;
- 10 h 30 : Jean-Claude WURTZ (prise des commandes) ;
- 10 h30 - 12 h : Mireille MENAND ;
- 11 h à 13 h: Martial BEUGNET + Marie-Claude PALMACE + Dominique PETITJEAN ;
- 13 h à 16 h : Martial BEUGNET + Marie-Claude PALMACE (gaufres) ;
- 16 h : Martial BEUGNET+ Olivier GROSJEAN et/ou Michel BERNARD (rangement).

→ COMMUNICATION

Dans le cadre de l'organisation de la Bourse aux Jouets et Matériels de Puériculture, le 8 octobre prochain, la communication s'organisera sur les différents supports habituels, dont les Dracy Info, le JSL, le site internet communal, « *Vide-grenier.org* », les panneaux lumineux, Panneau Pocket, la banderole qui sera installée à l'entrée du village, un mail adressé à toutes les communes du Grand Chalon et la distribution d'affiches/flyers dans les commerces de proximité, les marchés et certains services administratifs (Maison des Solidarités, Mission Locale...).

→ RESTAURATION RAPIDE

Suite aux différents échanges, il a été convenu qu'à compter de cette édition, il sera également proposé des sandwiches jambon-beurre-cornichon et saucisson-beurre-cornichon. Le prix reste encore à définir en fonction du coût des fournitures.

DATE DU VIDE-GRENIER 2023

Compte tenu des bons retours reçus sur l'organisation de cette manifestation en 2023, il a été décidé à l'unanimité par les membres du C.C.A.S. de garder la même dynamique que les précédentes éditions et de reconduire l'organisation du vide-grenier 2024 en même temps que la brocante de Givry.

Le vide-grenier 2023 se tiendra donc le **dimanche 5 mai 2024 à partir de 6h30**. L'information sera relayée, suffisamment en amont, sur les différents supports de communication communaux (flyers, affiches, site internet, panneaux lumineux, Panneau Pocket...) ainsi que sur la Commune de Givry.

DATES « LES TERRASSES DE DRACY » 2024 :

- 7 juin ;
- 14 juin ;
- 21 juin : Groupe ONYX.

Des discussions sont en cours avec d'autres groupes pour finaliser la programmation 2024.

En cas d'intempéries et compte tenu du bilan de l'édition 2023, il a été décidé que la soirée soit annulée et qu'une indemnité équivalente à 25 % de la prestation (installation + animation musicale).

Plusieurs points de vigilance seront à observer :

- Restauration : abandon du plat unique, reprise du Food truck « C'EST DANS LA BOÎTE » avec un ou deux autres prestataire (glacier, spécialités argentines) ;
- Respect des horaires de début et de fin de la manifestation (19h30/45 jusqu'à 23h45 sans dépassement possible) ;
- Communication : être vigilant sur le fait que ce soit une animation ou manifestation musicale (**ce n'est pas un concert**) ;
- Corbeille double flux : compte tenu du manque du civisme observé, il a été décidé de ne plus faire appel au service de la direction des déchets ;
- Budget 2024 : acquisition d'un nouveau parquet pour la prochaine édition.

INFORMATIONS DU PRÉSIDENT :

- Vœux de la Municipalité : le mardi 9 janvier 2024 à 18h45.
- Le Repas des Aînés : le mardi 16 janvier 2024 à 12h00.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

Le Jeudi 16 novembre à 18h30.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 05.

Le Secrétaire
Danièle GODEY

Le Président du C.C.A.S.,
Olivier GROSJEAN